

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 96.111

L'An mil neuf cent quatre vingt seize le 2 Décembre à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

22 Novembre 1996

22 Novembre 1996

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, CAMPAGNE, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN et SIMONNET, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. BUJARD par M. GAVEN

M. SABATHIER par M. le Maire

**ABSENT-EXCUSE** :

M. CAU

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 30  
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : Syndicat Mixte pour le Développement, l'Aménagement, l'Equipement et l'Exploitation de l'Aérodrome de Rochefort/St-Agnant

**VOTE** : UNANIMITE

Par délibération du 16 Mai 1995, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au Syndicat Mixte pour le Développement, l'Aménagement, l'Équipement et l'Exploitation de l'Aérodrome de Rochefort/St-Agnant issu du Syndicat Mixte pour la construction de l'aérodrome de Rochefort/St-Agnant.

La Ville de ROYAN disposait d'une représentation au sein du Comité Syndical de deux délégués (Messieurs DONZIER et CANDAU, désignés par le Conseil Municipal le 4 Juillet 1995) et la quote-part aux charges financières a été fixée à 5 %.

Les collectivités qui seront membres du Syndicat Mixte ont été modifiées par rapport à la délibération du 16 Mai 1995 et sont désormais les suivantes :

- la Commune de ROCHEFORT
- la Communauté de Communes SUD-CHARENTE
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rochefort et de Saintonge
- la Commune de ROYAN
- la Commune de MARENNES
- la Commune de LA TREMBLADE
- la Communauté de Communes de l'Ile d'Oléron
- la Commune de SAINTES
- la Communauté de Communes du Pays Royannais.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de confirmer l'adhésion de la Ville de ROYAN au Syndicat Mixte pour le Développement, l'Aménagement, l'Équipement et l'Exploitation de l'Aérodrome de Rochefort/St-Agnant
- d'approuver les statuts joints en annexe
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à les signer.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le projet de statuts du Syndicat Mixte pour le Développement, l'Aménagement, l'Équipement et l'Exploitation de l'Aérodrome de Rochefort/St-Agnant,
- APRES en avoir délibéré,

#### D E C I D E

- de confirmer l'adhésion de la Ville de ROYAN au Syndicat Mixte pour le Développement, l'Aménagement, l'Équipement et l'Exploitation de l'Aérodrome de Rochefort/St-Agnant,

- d'approuver les statuts joints en annexe
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à les signer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**  
**le 6 Décembre 1996**  
**Certifié Conforme**  
**Mairie de Royan**  
**Par délégation du Maire,**  
**Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS